

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2022**  
**DELIBERATION N° DE-2022-014**

L'an deux mil vingt deux, le 10 février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h49.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LAUQUÉ à M. ETCHEGARAY ; M. CORRÉGÉ à Mme LOUPIEN-SUARES ; M. LAIGUILLON à M. LACASSAGNE ; Mme MOTHES à M. ERREMUNDEGUY ; M. ETCHETO à Mme DUPREUILH ; Mme BROCARD à Mme LIOUSSE.

**Absent(s) :**

Mme BENSOUSSAN.

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de Mme HARDOUIN-TORRE,*

**OBJET : ENFANCE - JEUNESSE - EDUCATION** – Service civique - demande de renouvellement d'agrément pour la période 2022/2025.

Le 16 avril 2019, le Conseil municipal a approuvé l'internalisation de la démarche de service civique. La Ville a obtenu son propre agrément en mai 2019 et ce pour une durée de trois ans.

Le 17 septembre 2020, par voie d'avenant, la Ville s'est vue accorder le déploiement d'une nouvelle mission : construire un monde durable et solidaire avec les enfants.

Les volontaires ont comme objectifs de contribuer à :

- faire découvrir aux enfants, et leurs familles, comment et pourquoi manger local;
- ancrer la réduction et le tri des déchets, notamment autour du goûter;
- installer des habitudes d'hygiène pour le bien-être et la santé de tous;
- créer du lien entre les structures et les familles autour d'un événement commun sur les Hauts de Bayonne.

L'agrément de la Ville arrive à échéance en 2022. Le programme ayant donné entière satisfaction, les membres du comité de pilotage, ont exprimé, lors de leur rencontre le 6 janvier 2022, la volonté qu'il soit poursuivi.

Le renouvellement pourrait être demandé pour l'accueil de 12 à 15 volontaires, sur une durée de 8 mois, autour des trois missions suivantes :

- la médiation par les pairs : pour des soirées festives responsables dans le Petit Bayonne, l'amélioration des relations femmes-hommes dans l'espace public et une éducation à la santé des jeunes en particulier dans les quartiers prioritaires;
- le lien intergénérationnel : pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, favoriser le lien intergénérationnel en créant des temps d'échanges et de loisirs, valoriser la mémoire des personnes âgées en partenariat avec l'EHPAD du Séqué;
- la construction d'un monde durable et solidaire, via l'alimentation : pour participer à faire découvrir aux enfants, et leurs familles, comment et pourquoi manger local, mais aussi réduire et trier ses déchets.

La mise en œuvre du programme sera poursuivie par l'équipe de coordination du service civique, au sein de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, avec l'appui des référents de mission dans les services de la Ville et dans les structures partenaires.

Le budget alloué au programme est identique aux exercices précédents, à savoir 14 200 €.

En conséquence, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver la demande de renouvellement de l'agrément de service civique et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette demande.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**

Par délégation du Maire  
David Tojais  
Directeur général adjoint

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne